

LA MISE EN ŒUVRE DE LA MÉTHODE ACTIVE (F. CLOSSET 1950)

Au degré inférieur, on jette les bases de la méthode active. À cet effet, le professeur a recours à tous les moyens de nature à développer chez les élèves l'instinct d'imitation et la volonté de création et d'invention nécessaires. Il s'efforce aussi de créer l'atmosphère indispensable de liberté et d'entrain.

Les exercices de prononciation et d'expression sont fondés à la fois sur l'intuition, sur l'action et sur l'expérience. Les élèves sont poussés à la recherche, à la découverte en commun. Ils sont habitués à comparer, à ordonner les exemples, à en tirer des règles, à établir des synthèses des connaissances, etc.

Même dans les travaux les plus mécaniques, on s'ingénie à introduire une note active : le contrôle réciproque devient un élément important d'activité.

Dès que possible, le professeur amène les élèves à interroger leurs condisciples, et à converser entre eux dans la langue étrangère (par exemple, lors des récitations de leçons), à mettre en dialogue le texte étudié. Il cherche par tous les moyens à promouvoir l'expression orale : discussion d'images, paraphrases d'actions, séries Gouin (qu'il fait exécuter). Il trouve matière à enseignement actif dans les exercices purement orthographiques : il fait faire des rapprochements, classer des exemples, trouver des analogies, découvrir des principes d'orthographe.

De même, pour les exercices de vocabulaire, il fait classer, selon différents points de vue, des mots, des expressions idiomatiques ; il fait, selon une technique appropriée, rédiger des questions sur la leçon de vocabulaire.

De même, enfin, lors des exercices de construction de phrases, ou lors des exercices de grammaire, il fait chercher des exemples, des règles, etc.

Pour tous ces exercices, il répartit déjà le travail entre les élèves, comme il fait travailler en commun lors des exercices de lecture ; il fait corriger les fautes par toute la classe. [...]

Au degré moyen, le professeur continue et développe l'emploi des procédés actifs du degré inférieur, et amorce l'emploi de ceux qui sont réservés au degré supérieur. C'est ainsi qu'il prépare les élèves à l'intelligence des textes, et, en premier lieu, du point de vue matériel. Il ne donne pas encore de préparations à faire à la maison ; il attend que l'élève ait appris à en faire sous sa direction. Mais à ce stade, il ébauche déjà des discussions (les élèves continuent toutefois, comme au degré inférieur, à questionner et à mettre les textes en dialogues). Il fait aussi faire de petites causeries, « dramatiser » et « jouer » les textes étudiés, rechercher les idées contenues dans les textes. La correction des fautes se fait toujours en commun.

L'étude des faits grammaticaux, lexicologiques, stylistiques et autres se fait naturellement en même temps que l'étude de la matière qui sert de base à la lecture et à la conversation. Déjà on analyse grammaticalement certains passages choisis ; on y recherche tels phénomènes linguistiques déterminés ; on découvre des règles, on cherche de nouveaux exemples, on forme d'autres règles ou exemples par analogie, etc.

Pour le choix des travaux écrits et oraux, une certaine liberté est laissée aux élèves en ce qui concerne, par exemple, le point de vue duquel seront traités les textes étudiés. En particulier, beaucoup de travaux écrits pourront prendre la forme épistolaire. Celle-ci a le don d'éveiller l'activité de l'élève, et de donner à son travail un caractère d'expérience personnelle. [...]

Au degré supérieur, le professeur s'attache surtout à l'étude approfondie des textes. Grâce à eux, il « active » sa classe par l'examen et la discussion des problèmes se rapportant à la vie et à la culture du peuple dont on étudie la langue.

[...] Il est bon, d'ailleurs, de faire lire les élèves en marge du cours. Cela les oblige à nouer connaissance avec les œuvres marquantes de la littérature étrangère, et cela les amène, à l'occasion des discussions amorcées par le professeur, à faire profiter leurs condisciples des connaissances ainsi acquises, et à mettre plus de vie dans la classe tout en élevant le niveau.

Toutefois, le point capital de l'enseignement au degré supérieur, c'est d'amener les élèves à approfondir les textes et les œuvres proposés, à en rechercher les idées principales, la thèse, la tendance, le but. Les œuvres dramatiques, philosophiques et scientifiques fournissent ainsi des textes riches d'idées et de problèmes capables d'intéresser les jeunes gens, de les amener à discuter, de provoquer l'activité souhaitable. Le professeur doit habituer les élèves à découvrir eux-mêmes, sans son intervention, la suite des idées, le but et le motif de l'action, à distinguer le principal de l'accessoire, à pénétrer les caractères des personnages. Lors de l'examen de la pensée des écrivains, il faut habituer les élèves à grouper les résultats de leurs lectures, à les rapporter à des problèmes actuels ou culturels, à établir, quand c'est possible, des relations avec des matières étudiées dans d'autres cours. Et il faut les habituer aussi, d'une part à maintenir le contact avec entre les questions actuellement étudiées et celles que l'on a vues précédemment, et, d'autre part, à préparer l'étude de celles qui viendront plus tard.

Enfin, les élèves doivent être exercés à comparer les manifestations de la vie étrangère avec celle de leur propre pays ou des pays étudiés dans d'autres cours. En procédant de la sorte, on les aide à se former et à observer, ce qui est en somme une des exigences – la principale, même – de la méthode active. C'est là, d'ailleurs, un mode de travail qui convient bien à cet âge et à ce degré de maturité.

La lecture des pièces de théâtre conduira à la représentation de quelques scènes ; la lecture de passages philosophiques ou scientifiques à l'examen des problèmes qu'ils soulèvent, à leur discussion en classe et à la préparation de causeries libres, dans lesquelles seront examinées la situation ou l'évolution de la philosophie ou des sciences dans les pays dont on étudie la langue. Ce sont bien là encore d'autres formes de l'enseignement actif.

(pp. 52-55, souligné dans le texte)

Français CLOSSET, *Didactique des langues vivantes*, Bruxelles-Paris : Didier, 1950, 192 p.